



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission administrative paritaire académique des enseignants du second degré, des professeurs de l'Ensam, des CPE et psychologues de l'éducation nationale de l'académie d'Amiens

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote électronique réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 23 heures 30, au Rectorat de l'académie d'AMIENS – 20 boulevard Alsace Lorraine à AMIENS, proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président, **monsieur Samuel HAYE**, secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines

Secrétaire, **monsieur Thierry LOUBIERE**, chef de la division des personnels enseignants

Secrétaire suppléant, **madame Cyrielle MOLINA**, adjointe au chef de la division des personnels enseignants

Délégués des listes :

- 1 – Délégué de liste **SE-UNSA**..... **Monsieur Xavier LENEVEU**
2 – Délégué de liste **SGEN-CFDT**..... **Monsieur Sébastien GAUTHIER**
3 – Déléguée de liste **CGT Educ'action et Sud Education** **Madame Carole PROMPSY**
4 – Délégué de liste **FNEC FP FO**..... **Monsieur Franck DAVION**
5 – Délégué de liste **Action et démocratie CFE-CGC**..... **Monsieur Pascal SELLIER**
6 – Délégué de liste **SNALC**..... **Monsieur Philippe TREPAGNE**
7- Délégué de liste **FSU**..... **Madame Aurélie STROBBE**

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	11706
Nombre des votants :	5 657
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	131
Nombre de suffrages valablement exprimés :	5 506

Élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique des enseignants du second degré, des professeurs de l'Ensam, des CPE et psychologues de l'éducation nationale de l'académie d'Amiens

Listes en présence

Listes en présence	SE-UNSA	SGEN-CFDT	CGT Educ'action et Sud Education	FNEC FP FO	Action et démocratie CFE-CGC	SNALC	FSU
Nombre de voix	529	531	482	919	168	1103	1774
Nombre de sièges	2	2	1	3	0	4	7

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

289,79

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
SE-UNSA	1
SGEN-CFDT	1
CGT Educ'action et Sud Education	1
FNEC FP FO	3
Action et démocratie CFE-CGC	0
SNALC	3
FSU	6

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE **(A)** sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir **(B)** répartis selon la règle du QE =

15

Nombre de sièges restant à pourvoir **(B) - (A) =**

4

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° __16__

Listes en présence	Plus forte moyenne
SE-UNSA	
SGEN-CFDT	
CGT Educ'action et Sud Education	
FNEC FP FO	
Action et démocratie CFE-CGC	
SNALC	1
FSU	

La liste SNALC a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° __16__.

Attribution du siège n° __17__

Listes en présence	Plus forte moyenne
SE-UNSA	
SGEN-CFDT	1
CGT Educ'action et Sud Education	
FNEC FP FO	
Action et démocratie CFE-CGC	
SNALC	

Élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique des enseignants du second degré, des professeurs de l'Ensam, des CPE et psychologues de l'éducation nationale de l'académie d'Amiens

La liste SGEN CFDT a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° __17__.

Attribution du siège n° __18__

Listes en présence	Plus forte moyenne
SE-UNSA	1
SGEN-CFDT	
CGT Educ'action et Sud Education	
FNEC FP FO	
Action et démocratie CFE-CGC	
SNALC	
FSU	

La liste SE-UNSA a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° __18__.

Attribution du siège n° __19__

Listes en présence	Plus forte moyenne
SE-UNSA	
SGEN-CFDT	
CGT Educ'action et Sud Education	
FNEC FP FO	
Action et démocratie CFE-CGC	
SNALC	
FSU	1

La liste FSU a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° __19__.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
SE-UNSA	2
SGEN-CFDT	2
CGT Educ'action et Sud Education	1
FNEC FP FO	3
Action et démocratie CFE-CGC	0
SNALC	4
FSU	7

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

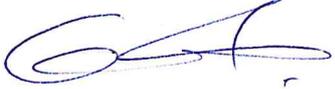
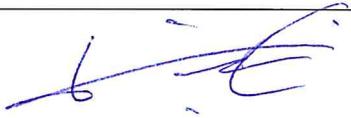
Titulaires	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
	Mme PLOUVIEZ LAURENCE – SE UNSA
	M. MOHAMMEDI AMAR – SE UNSA
	Mme SZWARC MARGAUX – SGEN – CFDT
	M. GAUTHIER SEBASTIEN – SGEN CFDT
	M. UGOLINI ARNAUD – CGT EDUC'Action SUD EDUCATION
	M. DAVION FRANCK – FNEC FP FO
	Mme MOURIN NATHALIE – FNEC FP FO
	M. LEROY EMMANUEL – FNEC FP FO
	M. DELWARDE ROMARICK – SNALC
	M. TREPAGNE PHILIPPE – SNALC

Élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique des enseignants du second degré, des professeurs de l'Ensam, des CPE et psychologues de l'éducation nationale de l'académie d'Amiens

	Mme LOOM SARAH – SNALC
	Mme BURONFOSSE ESTHER - SNALC
	Mme STROBBE AURELIE – FSU
	Mme SVETOJEVIC PAMELA – FSU
	M. ALLEGRE FREDERIC – FSU
	Mme MINET GERALDINE – FSU
	Mme VAILLANT SARAH – FSU
	Mme LUCE VERONIQUE - FSU
	Mme SERGEANT LAURENCE - FSU
Suppléants	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
	Mme FAUQUEUX AMELIE - SE UNSA
	M. BOUTRIN THEODORE – SE – UNSA
	M. ARNAUD REMI – SGEN CFDT
	Mme MARIE SYLVIA – SGEN CFDT
	Mme FERONMARINE – CGT EDUC'ACTION SUD EDUCATION
	MME GRENIER CELINE – FNEC FP FO
	MME GOSSE PASCALE – FNEC FP FO
	MME BECQUET LUCIE – FNEC FP FO
	M. LELOIR PATRICE – SNALC
	Mme LESPRIT CAROLINE – SNALC
	M. DUMESGES THIERRY – SNALC
	Mme FOURNIER ALEXANDRA – SNALC
	M. CHAPITRE FREDERIC – FSU
	M. MEUNIER MARC – FSU
	M. LEDUC ERIC – FSU
	Mme CLEMENT SANDRINE – FSU
	M. SAUVEAUX LAURENT – FSU
	Mme BOUSSU PASCALE – FSU
	M. LE ROUX SYLVAIN - FSU

E. Observations

F. Emargements

Président : M. Samuel HAYE Secrétaire général adjoint de l'académie d'Amiens Directeur des ressources humaines	
Secrétaire : M. Thierry LOUBIERE Chef de la division des personnels enseignants	
Secrétaire suppléant : Mme Cyrielle MOLINA Adjointe au chef de la division des personnels enseignants	
Monsieur Xavier LENEVEU Délégué de liste SE-UNSA	
Monsieur Sébastien GAUTHIER Délégué de liste SGEN-CFDT	
Madame Carole PROMPSY Déléguée de liste CGT Educ'action et Sud Education	
Monsieur Franck DAVION Délégué de liste FNEC FP FO	
Monsieur Pascal SELLIER Délégué de liste Action et démocratie CFE-CGC	
Monsieur Philippe TREPAGNE Délégué de liste SNALC	

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 11 706	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées		7
B. Nombre de votants	B = 5 657		Nombre de sièges à pourvoir		P = 19
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 151		Quotient électoral (2 décimales)		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 5 506		$G = \frac{D}{P} = \frac{5\,506}{19} = 289,79$		

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
SE-Unsa et SN2D-Unsa Votre alliée du quotidien		529	1			3° - 264,50	2
SGEN-CFDT	Sgen-CFDT	531	1		2° - 265,50		2
Liste d'Union CGT & SUD UNI.E.S POUR GAGNER		482	1				1
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	919	3				3
Action & Démocratie CFE- CGC	Action et Démocratie CFE- CGC	168	0				0
SNALC De l'école au supérieur	SNALC	1 103	3	1° - 275,75			4
AVEC LA FSU POUR LE SECOND DEGRÉ	FSU	1 774	6			4° - 253,43	7

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)
SE-Unsa - SN2D-Unsa (100 - 0)	SE-UNSA	SE-UNSA	100,00 %
SE-Unsa - SN2D-Unsa (100 - 0)	SN2D-Unsa	SN2D-Unsa	0,00 %
CGT Education et Sud Education Amiens	CGT	CGT	50,00 %
CGT Education et Sud Education Amiens	SUD	SUD	50,00 %



PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPA des ens. du 2d degré, prof. de l'ensam, cpe, psy. d'Amiens

CAPA
337

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00	au 08/12/2022 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 11 706	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 7
B. Nombre de votants	B = 5 657		Nombre de sièges à pourvoir P = 19
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 151		Quotient électoral (2 décimales)
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 5 506		$G = \frac{D}{P} = \frac{5\,506}{19} = 289,79$

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
HAYE Samuel	Président	
LOUBIERE Thierry	Secrétaire	
LENEVEU Xavier	SE UNSA	
GAUTHIER Sébastien	SGAV - CFT	
PROMPSY Cécile	CGT et Sud Education	
DAVION Frank	FNEC FP FO	
SECURER Pascal	Action et Démocratie	
TREPAGNE Philippe	SNALC	
STROBBE Aurélie	FSU	